



LETTRE D'INFORMATION DES ACTUALITES INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Blanchiment d'argent versus protection des données en Espagne

La protection des données concerne toutes les activités de l'entreprise impliquant le traitement de données personnelles. De la sélection d'un candidat pour pourvoir un poste de travail, jusqu'au traitement des données de clients particuliers, en passant par la sécurité des installations, tous sont concernés par cette réglementation.

Cependant, certaines normes modifient, en partie, le régime général de la protection des données en imposant des obligations particulières à certains secteurs. L'exemple le plus pertinent est celui de la prévention du blanchiment d'argent

La réglementation sur la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, oblige les personnes concernées par ladite norme à communiquer toute opération potentiellement constitutive de ces actes à un service appelé Service Exécutif de la Commission de Prévention du Blanchiment d'Argent et d'Infractions Monétaires (Servicio Ejecutivo de la Comisión de Prevención del Blanqueo de Capitales e Infracciones Monetarias, SEPBLAC). Cet organe est chargé de la surveillance et du contrôle des risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme en Espagne.

C'est pourquoi il est important de savoir ce qu'est la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de connaître sa finalité, sa relation avec la protection des données à caractère personnel, les personnes soumises à ces obligations ainsi que les règles et procédures nécessaires qui doivent s'accomplir.

Le blanchiment d'argent se réfère à l'argent qui provient d'activités illégales ou criminelles, comme le terrorisme, le trafic de drogues ou encore la contrebande. Cela se différencie de l'argent sale qui n'a pas été déclaré au Trésor Public et qui, à partir de certaines sommes, peut constituer un indice de fraude fiscale.

Quant au financement du terrorisme, l'on considère que c'est la livraison, le dépôt, la distribution ou la collecte de fonds ou biens, par tout moyen, direct ou indirect, dans l'intention de les utiliser ou en sachant qu'ils seront utilisés, intégralement ou en partie, en vue de commettre l'une des infractions codifiées dans le Code Pénal espagnol comme étant un délit de terrorisme. Et cela même lorsque la livraison ou la collecte de fonds ou de biens s'est déroulé sur le territoire d'un autre État.

En ce qui concerne sa finalité, la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme s'efforce de prévenir et d'empêcher l'utilisation du système financier et d'autres secteurs d'activité économique pour blanchir des capitaux provenant de tout type de participation dans la perpétration d'un délit

Liens : <http://www.mariscal-abogados.eu/blanchiment-dargent-versus-protection-des-donnees-en-espagne/>

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme Modification de la 4e directive « anti-blanchiment » Proposition de directive

La Commission européenne a présenté, le 5 juillet dernier, une proposition de directive (disponible uniquement en anglais) modifiant la directive 2015/849/UE relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la communication relative à un plan d'action destiné à renforcer la lutte contre le financement du terrorisme, présentée en février dernier. Ainsi, la proposition de directive prévoit d'élargir le champ des informations accessibles aux cellules de renseignement financier, en particulier s'agissant des informations contenues dans les registres centralisés des comptes bancaires et des comptes de paiement. La Commission propose, également, d'inclure les plateformes de change de monnaies virtuelles dans le champ d'application de la directive afin que ces entités soient tenues d'effectuer des contrôles liés à la vigilance. De plus, des contrôles plus stricts seraient appliqués par les banques sur les flux financiers en provenance des pays tiers à risque. Enfin, la proposition de directive prévoit que les Etats membres rendent publiques certaines informations contenues dans les registres des bénéficiaires effectifs des sociétés ou « trusts » liés à des activités commerciales, ainsi que l'interconnexion directe des registres pour faciliter la coopération entre les Etats membres. (SB)

Liens : <http://www.avocatparis.org/mes-outils/documentation/lutte-contre-le-blanchiment-de-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme>

Optima a-t-elle aidé ses clients à blanchir de l'argent?

L'Inspection spéciale des impôts s'était déjà intéressée aux pratiques de la banque aujourd'hui faillie.

Le ministre des Finances demande qu'on relance l'enquête.

Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a ordonné à l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) de rouvrir l'enquête sur d'éventuelles pratiques de blanchiment d'argent chez Optima.

Que cherche-t-on?

L'enquête de l'ISI cherchait à savoir si Optima a aidé ses clients à garder leur argent noir caché à l'aide de produits d'assurance.

Elle n'a jamais été formellement close mais avait été interrompue après que le tribunal de Gand a estimé en 2013 que des perquisitions menées par le fisc chez Optima étaient illégales.

La reprise de l'enquête nécessitera d'importants moyens et du personnel.

Celle-ci sera menée depuis l'ISI à Gand ou directement depuis Bruxelles. 21 juin 2016

Liens :

http://www.lecho.be/entreprises/banques/Optima_a_t_elle_aide_ses_clients_a_blanchir_de_l_argent.9780260-3027.art?ckc=1&ts=1467645907

Vers la suppression de l'argent liquide ?

Cela fait longtemps que les gouvernements abhorrent les espèces car elles permettent des achats en toute confidentialité. Il y a toutefois un problème encore plus important: les détenteurs de cash peuvent alerter de leur manque de confiance envers les banques centrales en retirant tout leur argent du système financier.

En avril, la Grèce annonçait taxer les retraits d'espèces pour décourager les citoyens grecs de vider leurs comptes en banque. Ainsi, maintenant, les Grecs payent un euro par tranche de 1 000 euros retirés, soit un dixième de pourcent. Ce n'est pas en soi un montant important mais le principe même de cette taxation ouvre la porte à un nouveau système dans lequel la parité entre l'unité monétaire et l'unité des dépôts bancaires est brisée. Un euro en banque n'est plus égal à un euro dans votre poche.

Pourquoi une telle mesure a-t-elle été prise ? Pourquoi le gouvernement grec a-t-il pris cette décision ?

Il s'agit en fait d'une décision gouvernementale anti-cash que les économistes grand public aiment à colporter ces derniers temps à la une des médias...

En route pour les taux d'intérêts négatifs

Pour simplifier les calculs et pour illustrer l'effet de cette mesure, supposons que la "surtaxe" grecque soit de 10 euros pour chaque tranche de 100 euros retirés. Maintenant, lorsque vous souhaitez convertir un euro "numérique" de votre compte en un euro en espèces, vous devrez accepter de payer lors de votre retrait, et vous ne pourrez les avoir qu'en retirant en réalité 1,10 d'euros du solde de votre compte en banque. Voilà un taux négatif de 10% : pour chaque euro demandé, vous ne recevez que 90 centimes. Cela veut dire que vos achats en espèces vous coûteront plus cher que si vous les régliez avec votre carte bancaire.

Au même moment, le gouvernement grec a dit très clairement que si vous déposiez de l'argent dans les banques, vous ne recevriez pas pour autant 1,10 euros pour chaque euro déposé. Le système est désormais structuré pour verrouiller l'argent dans les banques. Pourquoi ?

Si vous perdez 10% chaque fois que vous retirez un euro de votre compte, le taux d'intérêt que vous obtenez sur votre épargne bancaire peut être réduit à -5% ou -6%. Vous ne retirerez pas votre argent des banques pour autant... même si les taux devenaient négatifs.

Nous voyons apparaître une guerre contre le cash par laquelle le gouvernement rend illégal ou très peu pratique l'utilisation d'argent liquide. Pour les gouvernements, les bonnes raisons ne manquent pas : surveillance automatique des transactions financières mais également facilitation de la manipulation de la masse monétaire.

Les origines de la guerre contre le cash

Tout a vraiment commencé avec le Bank Secrecy Act adopté par les États-Unis en 1970. Il demandait aux institutions financières des États-Unis d'aider les organismes gouvernementaux à détecter et prévenir de tout soupçon de blanchiment d'argent dans les transactions bancaires. C'est la raison d'être de cette loi. En effet, elle oblige les institutions financières à tenir des registres de paiements en espèces et à déposer des rapports d'achats en espèces ou d'instruments négociables de plus de 10 000 \$ au total par jour. Bien sûr, tout cela fut présenté aux citoyens comme un moyen de lutte contre les organisations criminelles.

Le gouvernement américain emploie également d'autres moyens pour mener cette guerre contre le cash. Jusqu'en 1945, il y avait des billets de 500 \$, de 1 000 \$ et de 10 000 \$ en circulation. Il y avait même un billet de 100 000 \$ dans les années 1930 – que les banques utilisaient entre elles pour régler leurs affaires. Mais en 1945, le gouvernement américain arrêta d'imprimer ces billets et en 1969, ils avaient disparu.

Ainsi, sous couvert de lutte contre le crime organisé et le blanchiment d'argent, ils ont rendu plus difficile le paiement en cash... tout du moins pour les plus grosses sommes. Du fait de l'érosion du pouvoir d'achat avec l'inflation, un billet de 100 \$ utilisé aujourd'hui ne vaut que 15,50 \$ de 1969...

Un problème international

C'est sans doute en Suède que la guerre contre le cash est allée le plus loin, les gouvernements scandinaves étant généralement remarquables dans ce domaine. Dans les villes suédoises, les billets pour les bus publics ne peuvent être payés en espèces. Ils doivent être achetés à l'avance par SMS ou par téléphone : en d'autres termes, par l'intermédiaire de comptes bancaires. Le vice-gouverneur de la Banque centrale suédoise jubilait avant de prendre sa retraite il y a quelques années, lorsqu'il déclara que l'argent allait certes survivre « *comme le crocodile, mais qu'il verrait son habitat progressivement réduit à néant* ». L'analogie est appropriée puisque dans trois des quatre plus grandes banques suédoises, deux tiers des agences n'acceptent plus de dépôts ou de retraits de cash. Ces trois banques éliminent la manutention manuelle de l'argent dans leurs bureaux à un rythme très rapide depuis 2012.

En France, les ennemis du cash ont essayé d'adopter une loi en 2012 visant à limiter l'utilisation de cash, passant d'un montant maximum de 3 000 euros à 1 000 euros. La loi fut refusée. Puis il y a eu les attentats contre *Charlie Hebdo* et un supermarché juif en janvier 2015, et l'État a immédiatement utilisé ces événements pour obtenir l'adoption de cette limite maximale de 1 000 euros. Cette fois, la loi est passée. Pourquoi ? Eh bien parce que les avocats d'une société sans cash ont affirmé que les attaques avaient été partiellement financées en utilisant de l'argent liquide. Les terroristes ont utilisé des espèces pour acheter certaines des choses dont ils avaient besoin. Sans doute, ces meurtriers portaient également des chaussures et des vêtements, ils ont certainement utilisé des téléphones portables et des voitures lors de la planification et de l'exécution de leur plan de destruction. Pourquoi ne pas interdire ces choses ? Un terroriste pied nu et sans moyen de communication est certainement moins efficace que celui entièrement vêtu et équipé.

Enfin, la Suisse, autrefois un grand bastion de la liberté économique et de la sphère privée financière, a succombé aux stratégies utilisées par le gouvernement américain. Le gouvernement suisse a interdit tous les paiements en espèces de plus de 100 000 francs (environ 106 000 \$), y compris les transactions concernant les montres, l'immobilier, les métaux précieux et les voitures. Cela a été fait sous la menace de figurer sur la liste noire dressée par l'Organisation du Développement économique, les États-Unis manœuvrant sans aucun doute en coulisses. Les transactions au-dessus de 100 000 francs devront désormais être traitées via le système bancaire. La raison invoquée est d'endiguer les transactions des organisations criminelles et le blanchiment d'argent.

La banque Chase a également rejoint récemment la lutte contre le cash. Il s'agit quand même de la plus grande banque des États-Unis, filiale de JP Morgan Chase & Co., et selon le magazine *Forbes*, la troisième plus grande société du monde. Elle a également reçu 25 milliards de dollars en prêt de sauvetage du Trésor américain. En mars dernier, Chase a commencé à limiter l'utilisation des liquidités dans certains secteurs. La nouvelle politique restreint l'utilisation du cash par les emprunteurs pour effectuer des paiements de leurs factures de cartes de crédit, de prêts hypothécaires, d'actions ou de leurs prêts automobiles.

Chase va même jusqu'à interdire le stockage de cash dans ses coffres. Dans une lettre adressée à ses clients en date du 1er avril 2015 et concernant la mise à jour des conditions d'utilisation de ses coffres de dépôts, on pouvait lire : « *vous acceptez de ne pas stocker de liquidités ou de pièces autres que celles qui possèdent une valeur de collection* ». Cela concerne-t-il l'or et l'argent hors collection ? Bien sûr ! Comme nous le disait un observateur averti : « cette politique est inhabituelle, mais puisque Chase est la plus grande banque de la

nation, je ne serais pas surpris si nous commençons à voir se multiplier les mesures comme celle-ci dans cette ère d'hyper-sensibilité vis-à-vis du financement des organisations terroristes et autres ». Sortez donc de vos coffres vos liquidités mais aussi votre or et votre argent.

Seules les dépenses supervisées et contrôlées vont devenir légales

Gregory Mankiw, macroéconomiste de premier ordre, a imaginé dès 2009 une mesure possible : la Fed annoncerait que dans un délai de douze mois, elle tirera un chiffre entre 0 et 9 d'un chapeau. Tous les billets de banques avec un numéro de série se terminant par ce chiffre perdront instantanément leur cours légal. Cela permettrait à la Fed d'imposer des taux d'intérêt négatifs pendant un an ou même plus parce que les gens seraient heureux de prêter de l'argent pour -2% ou -4% puisque cela les protégerait d'une perte automatique de 10% s'ils avaient l'idée de se réfugier dans le cash.

La raison invoquée par nos dirigeants pour supprimer le cash est de maintenir la société à l'abri des terroristes, des fraudeurs, des blanchisseurs d'argent, des cartels de la drogue et autres méchants réels ou imaginaires. Le vrai but de la multiplication de ces lois est de forcer les citoyens à faire des paiements via le système financier. Cela permet aux États de développer leurs capacités d'espionnage, de garder une trace des transactions financières les plus privées de leurs citoyens, et de les traire du dernier euro de paiements d'impôts prétendument dus.

Mais ce n'est pas tout. Il y a d'autres raisons à la suppression du cash :

- Soutenir le système bancaire à couverture fractionnaire instable, qui menace de s'effondrer à travers le monde.
- Donner aux banques centrales le pouvoir d'imposer des taux d'intérêt nominaux négatifs... c'est-à-dire vous faire dépenser de l'argent en le soustrayant directement de votre compte bancaire chaque jour où il y est stocké et non dépensé

Liens : <https://www.contrepoints.org/2015/09/07/220849-vers-la-suppression-de-largent-liquide>

Les affaires offshores des trafiquants et des vendeurs d'armes

En novembre 2005, les douaniers du port de Rotterdam reçoivent un « tuyau » : une cargaison d'asperges du Pérou pourrait contenir autre chose que des légumes. Près d'une semaine plus tard, 60 palettes d'asperges blanches en conserve arrivaient dans trois conteneurs. Il y avait bien des asperges dans 80 % des boîtes, mais de la cocaïne dans le reste de la cargaison – plus d'une tonne et demie.

« Le Hollandais », trafiquant et client de Mossack Fonseca

Pour les policiers néerlandais et péruviens, Ment Dijkhuizen Cáceres, surnommé au Pérou « le Hollandais », était derrière ce trafic à échelle industrielle. Et il avait monté, avec son avocat Eduardo Gallardo Arciniega, une série de sociétés-écrans pour blanchir l'argent, dont au moins quatre chez Mossack Fonseca, le cabinet d'avocats panaméen fameux pour ses discrètes sociétés dans les paradis fiscaux. Le cabinet a déclaré au Consortium international des journalistes d'investigations (ICIJ), à l'origine des « Panama papers », qu'il « n'encourage aucunement des actes illégaux ». Lorsque des sociétés qu'il a créées sont tombées entre les mains de criminels, Mossack Fonseca a « vigoureusement condamné cette situation » et assure avoir pris des mesures pour remédier au problème.

Le cartel de la cocaïne dirigé par Ment Dijkhuizen était surveillé depuis des années avant son arrestation en 2005 – le Hollandais a depuis été condamné au Pérou à vingt-cinq ans de prison. Lorsqu'il a appris en 2006 que Dijkhuizen était au centre de l'opération antidrogue,

Jürgen Mossack, cofondateur du cabinet d'affaires, s'est étonné que son équipe ait accepté ce client. « *Il y a des comptes bancaires ? a-t-il écrit. Sommes-nous signataires ? [...] Je me demande comment est appliquée la vigilance à l'égard des clients au Pérou ?* » Monica Ycaza, sa représentante à Lima, a répondu qu'elle n'avait aucun moyen de se douter de quoi que ce soit, l'avocat de Dijkhuizen était « *une personne qui avait de bonnes manières et ne nous a donné aucune raison de nous méfier d'elle* ».

Le « royaume » offshore d'une baronne de la drogue

Bien d'autres truands, trafiquants ou marchands d'armes apparaissent dans les fichiers de Mossack Fonseca. Ainsi, la guatémaltèque Marllory Dadiana Chacón Rossell, l'une des rares femmes baronnes de la drogue, surnommée « la reine du Sud ». Les autorités américaines l'avaient promue en janvier 2012 parmi les « *narcotrafiquants les plus actifs d'Amérique centrale* ». Le Trésor américain l'a accusée de faire entrer des tonnes de cocaïne via le Guatemala et de blanchir des dizaines de millions de dollars par mois.

Au sommet de son « règne », Marllory Chacón Rossell et sa famille vivaient dans une certaine opulence à Ciudad de Guatemala. A l'approche de la quarantaine, cette mère de cinq enfants était à la tête d'un bel empire : des hôtels, la loterie nationale, une entreprise de BTP, un magasin de vêtements de luxe. Au total 24 sociétés, selon les autorités américaines.

Mossack Fonseca a participé en 2008 à la création de Brodway Commerce Inc., dont Marllory Chacón Rossell était administratrice et présidente. Il lui a également facilité l'ouverture de comptes à la Banvivienda Bank au Panama et au Banco Reformador du Guatemala : en octobre 2009, le compte guatémaltèque contenait 12 millions de dollars. En 2015, la « reine du Sud » a accepté de coopérer avec les Américains en échange d'une peine réduite – sa condamnation réelle a été tenue secrète.

Fernando del Valle, avocat des truands et fidèle client

En Espagne, avec l'opération « Baleine blanche » visant à démanteler le plus vaste réseau de blanchiment qu'ait connu le pays, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées en 2005. Au centre du réseau, qui portait sur 300 millions de dollars, se trouvait l'avocat chilien Fernando del Valle. Il a monté des sociétés-écrans pour permettre aux dealers, aux mafieux, aux trafiquants d'armes et aux proxénètes d'investir l'argent sale dans l'immobilier. Deux ans après son arrestation, l'avocat a demandé en 2007 à Mossack Fonseca de réactiver une société créée en 1979, Nitel Values SA. Le cabinet d'affaires n'a semble-t-il réalisé que son client avait été arrêté que lorsqu'il lui a demandé de créer une nouvelle société pour un Allemand. Fernando del Valle a été condamné en 2011 à six ans de prison pour blanchiment d'argent et fraude fiscale.

La société-écran de John Knight, marchand d'armes

Des marchands d'armes ont aussi laissé des traces dans les « Panama papers ». Ainsi, John Knight a reconnu en novembre 2004 avoir négocié avec le Soudan la fourniture de chars, de lance-roquettes, d'armes lourdes et d'avions soviétiques, alors que le pays était en train de commettre un génocide au Darfour. Le Britannique était déjà connu au Royaume-Uni, un journaliste du *Daily Mirror* l'avait piégé en 1991 en lui faisant signer un contrat pour des kalachnikovs.

Grâce à un intermédiaire à Chypre, Knight a racheté à Mossack Fonseca en 2005 une société écran immatriculée aux îles Vierges britanniques, Endeavour Resources Limited. Pour du trafic d'armes au Moyen-Orient, selon le gouvernement britannique. Les douanes ont perquisitionné en 2007 sa maison à trois millions de dollars près de Londres ; ils ont découvert un petit tas de documents déchirés. Qui ont permis de découvrir, une fois reconstitués, qu'il projetait d'acheter 130 armes automatiques à l'Iran pour les vendre au Koweït *via* Endeavour Resources. Il a été condamné à quatre ans de prison.

Semion Mogilevitch, criminel international

Semion Mogilevitch est d'une autre trempe. Le FBI le qualifiait en 2009 d'« *escroc international et criminel sans pitié [...] impliqué dans le trafic d'armes, les meurtres commandités, le chantage, le trafic de drogue et la prostitution à l'échelle planétaire* ». L'Ukrainien était effectivement un homme dangereux dont la méthode préférée pour éloigner ses ennemis restait la voiture piégée. D'après *The Independent*, Mogilevitch a fait ses débuts dans le crime organisé en escroquant des Juifs soviétiques émigrant en Israël.

Les autorités américaines l'ont accusé en 2003 d'être le cerveau de la fraude de YBM Magnex International, une société pennsylvanienne cotée en Bourse qui a volé 150 millions de dollars à ses investisseurs. Il était aussi étroitement lié à plusieurs sociétés écrans créées par Mossack Fonseca, même si aucune n'était enregistrée à son nom. En 2001, le parquet des Bahamas a écrit au cabinet panaméen pour en savoir un peu plus sur Rosebud Consultants Inc., une société immatriculée à Nassau. Les Bahamas relayaient une demande des Etats-Unis, qui enquêtaient sur des versements à Mogilevitch via Rosebud et son avocat anglais, Adrian Churchward, lié au scandale YBM Magnex. Pour les procureurs américains, Adrian Churchward était « *associé* » à Rosebud et cette société faisait passer 20 000 dollars par mois en « *honoraires de conseil* » sur le compte de Mogilevitch.

Churchward a en outre été administrateur de Trinity Films Inc. au côté de Galina V. Grigoryeva – l'ancienne femme de Mogilevitch, qu'il a ensuite épousé. Mossack Fonseca a immatriculé cette société en mars 1996 aux Bahamas. Aujourd'hui, Churchward est auteur d'un roman à suspense, *Moscow Bound*, l'histoire d'une épouse séparée d'un oligarque russe et d'un avocat, tous deux recherchés pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Un court-métrage, qu'il a présenté en 2013 au festival de Budapest, s'intitulait *Paranoïa*. 04.07.2016

Liens : http://www.lemonde.fr/panama-papers/article/2016/07/04/panama-papers-les-affaires-offshore-des-trafiquants-et-des-vendeurs-d-armes_4963294_4890278.html

Yvelines :

Les ravisseurs réclamaient une rançon en lingots d'or !

Les forces de police ont arrêté en 24h quatre malfaiteurs qui ont enlevé une retraitée de 73 ans, dans les Yvelines, le 8 juillet dans le but d'obtenir une rançon en lingots d'or!

Les services de police ont mis le paquet. La PJ de Versailles, l'office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO), les différentes BRI de France étaient sur les dents. Ils ont fini par arrêter quatre malfaiteurs, le commanditaire et trois hommes de main. Tous les quatre avaient enlevé dans les Yvelines, la mère d'une chef d'entreprise dans le but de lui soutirer 450 000 € sous forme de lingots d'or.

L'affaire a trouvé son issue en 24 heures. Le lundi 8 juillet, avant midi, le personnel de maison d'une propriété des Yvelines, découvre les portes ouvertes, une voiture qui a disparu ainsi qu'une femme de 73 ans qui n'est autre que la mère de la propriétaire des lieux. La fille Cécile reçoit dans le même temps un coup de téléphone des ravisseurs lui demandant une rançon en lingots d'or à hauteur de 450 000 euros.

La machine policière saisie par le parquet de Versailles se met en marche et réussit à identifier les ravisseurs apparemment sur un appel téléphonique non protégé. Trois hommes étaient en train de rouler vers l'est de la France, entre Colmar et Strasbourg dans deux voitures avec la victime de l'enlèvement. Ils avaient passé la nuit dans un hôtel. L'arrestation va se passer sans problème. Les trois hommes ont été placés en garde à vue mardi. Mercredi, le commanditaire de toute l'opération s'est livré à la police à Troye vers 3 heures du matin.

« Nous avons considéré que cette affaire était très importante, a expliqué le procureur de la République de Versailles, Vincent Lesclous qui parle d'un dossier «plutôt rare». Nous avons

donné une grande impulsion en saisissant la PJ et l'Office central et les brigades de recherche et d'intervention nationales pour que l'enquête permette de trouver la victime. Il nous est apparu assez vite que les malfaiteurs avaient pris la direction de l'Est de la France. » Le 9 juillet, à 12h, la victime était libérée. Elle était en état de choc mais en bonne santé.

L'enquête se poursuit aujourd'hui. Il apparaît que le commanditaire, un chef d'entreprise de 40 ans, était en affaires avec la fille de la retraitée. Cette dernière travaille dans des entreprises de gestion en patrimoine. Elle propose à ses clients des produits en défiscalisation. Le chef d'entreprise a-t-il perdu de l'argent ? Ou bien n'en a-t-il pas autant gagné que prévu ? Ces questions restent pour l'heure sans réponse. « *On ne sait pas pourquoi ils étaient à Colmar ?* », s'interrogeait vendredi matin le procureur de la République. Les quatre hommes auditionnés qui ont reconnu les faits se trouvaient toujours en garde à vue ce vendredi. Ils devaient être poursuivis pour enlèvement en bande organisée. Figuraient parmi les quatre deux anciens militaires des forces spéciales.

Liens : http://www.78actu.fr/yvelines-les-ravisseurs-dune-retraitee-arretes-deux-jours-apres-lenlevement_12402/

Les affaires offshore des trafiquants et des vendeurs d'armes

En novembre 2005, les douaniers du port de Rotterdam reçoivent un « tuyau » : une cargaison d'asperges du Pérou pourrait contenir autre chose que des légumes. Près d'une semaine plus tard, 60 palettes d'asperges blanches en conserve arrivaient dans trois conteneurs. Il y avait bien des asperges dans 80 % des boîtes, mais de la cocaïne dans le reste de la cargaison – plus d'une tonne et demie.

« Le Hollandais », trafiquant et client de Mossack Fonseca

Pour les policiers néerlandais et péruviens, Ment Dijkhuizen Cáceres, surnommé au Pérou « le Hollandais », était derrière ce trafic à échelle industrielle. Et il avait monté, avec son avocat Eduardo Gallardo Arciniega, une série de sociétés-écrans pour blanchir l'argent, dont au moins quatre chez Mossack Fonseca, le cabinet d'avocats panaméen fameux pour ses discrètes sociétés dans les paradis fiscaux. Le cabinet a déclaré au Consortium international des journalistes d'investigations (ICIJ), à l'origine des « Panama papers », qu'il « *n'encourage aucunement des actes illégaux* ». Lorsque des sociétés qu'il a créées sont tombées entre les mains de criminels, Mossack Fonseca a « *vigoureusement condamné cette situation* » et assure avoir pris des mesures pour remédier au problème.

Le cartel de la cocaïne dirigé par Ment Dijkhuizen était surveillé depuis des années avant son arrestation en 2005 – le Hollandais a depuis été condamné au Pérou à vingt-cinq ans de prison. Lorsqu'il a appris en 2006 que Dijkhuizen était au centre de l'opération antidrogue, Jürgen Mossack, cofondateur du cabinet d'affaires, s'est étonné que son équipe ait accepté ce client. « *Il y a des comptes bancaires ? a-t-il écrit. Sommes-nous signataires ? [...] Je me demande comment est appliquée la vigilance à l'égard des clients au Pérou ?* » Monica Ycaza, sa représentante à Lima, a répondu qu'elle n'avait aucun moyen de se douter de quoi que ce soit, l'avocat de Dijkhuizen était « *une personne qui avait de bonnes manières et ne nous a donné aucune raison de nous méfier d'elle* ».

Le « royaume » offshore d'une baronne de la drogue

Bien d'autres truands, trafiquants ou marchands d'armes apparaissent dans les fichiers de Mossack Fonseca. Ainsi, la guatémaltèque Marllory Dadiana Chacón Rossell, l'une des rares femmes baronnes de la drogue, surnommée « la reine du Sud ». Les autorités américaines l'avaient promue en janvier 2012 parmi les « *narcotrafiquants les plus actifs d'Amérique centrale* ». Le Trésor américain l'a accusée de faire entrer des tonnes de cocaïne via le Guatemala et de blanchir des dizaines de millions de dollars par mois.

Au sommet de son « règne », Marllory Chacón Rossell et sa famille vivaient dans une certaine opulence à Ciudad de Guatemala. A l'approche de la quarantaine, cette mère de cinq enfants était à la tête d'un bel empire : des hôtels, la loterie nationale, une entreprise de BTP, un magasin de vêtements de luxe. Au total 24 sociétés, selon les autorités américaines.

Mossack Fonseca a participé en 2008 à la création de Brodway Commerce Inc., dont Marllory Chacón Rossell était administratrice et présidente. Il lui a également facilité l'ouverture de comptes à la Banvivienda Bank au Panama et au Banco Reformador du Guatemala : en octobre 2009, le compte guatémaltèque contenait 12 millions de dollars. En 2015, la « reine du Sud » a accepté de coopérer avec les Américains en échange d'une peine réduite – sa condamnation réelle a été tenue secrète.

Fernando del Valle, avocat des truands et fidèle client

En Espagne, avec l'opération « Baleine blanche » visant à démanteler le plus vaste réseau de blanchiment qu'ait connu le pays, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées en 2005. Au centre du réseau, qui portait sur 300 millions de dollars, se trouvait l'avocat chilien Fernando del Valle. Il a monté des sociétés-écrans pour permettre aux dealers, aux mafieux, aux trafiquants d'armes et aux proxénètes d'investir l'argent sale dans l'immobilier. Deux ans après son arrestation, l'avocat a demandé en 2007 à Mossack Fonseca de réactiver une société créée en 1979, Nitel Values SA. Le cabinet d'affaires n'a semble-t-il réalisé que son client avait été arrêté que lorsqu'il lui a demandé de créer une nouvelle société pour un Allemand. Fernando del Valle a été condamné en 2011 à six ans de prison pour blanchiment d'argent et fraude fiscale.

La société-écran de John Knight, marchand d'armes

Des marchands d'armes ont aussi laissé des traces dans les « Panama papers ». Ainsi, John Knight a reconnu en novembre 2004 avoir négocié avec le Soudan la fourniture de chars, de lance-roquettes, d'armes lourdes et d'avions soviétiques, alors que le pays était en train de commettre un génocide au Darfour. Le Britannique était déjà connu au Royaume-Uni, un journaliste du *Daily Mirror* l'avait piégé en 1991 en lui faisant signer un contrat pour des kalachnikovs.

Grâce à un intermédiaire à Chypre, Knight a racheté à Mossack Fonseca en 2005 une société écran immatriculée aux îles Vierges britanniques, Endeavour Resources Limited. Pour du trafic d'armes au Moyen-Orient, selon le gouvernement britannique. Les douanes ont perquisitionné en 2007 sa maison à trois millions de dollars près de Londres ; ils ont découvert un petit tas de documents déchirés. Qui ont permis de découvrir, une fois reconstitués, qu'il projetait d'acheter 130 armes automatiques à l'Iran pour les vendre au Koweït *via* Endeavour Resources. Il a été condamné à quatre ans de prison.

Semion Mogilevitch, criminel international

Semion Mogilevitch est d'une autre trempe. Le FBI le qualifiait en 2009 d'« *escroc international et criminel sans pitié [...] impliqué dans le trafic d'armes, les meurtres commandités, le chantage, le trafic de drogue et la prostitution à l'échelle planétaire* ». L'Ukrainien était effectivement un homme dangereux dont la méthode préférée pour éloigner ses ennemis restait la voiture piégée. D'après *The Independent*, Mogilevitch a fait ses débuts dans le crime organisé en escroquant des Juifs soviétiques émigrant en Israël.

Les autorités américaines l'ont accusé en 2003 d'être le cerveau de la fraude d'YBM Magnex International, une société pennsylvanienne cotée en Bourse qui a volé 150 millions de dollars à ses investisseurs. Il était aussi étroitement lié à plusieurs sociétés écrans créées par Mossack Fonseca, même si aucune n'était enregistrée à son nom. En 2001, le parquet des Bahamas a écrit au cabinet panaméen pour en savoir un peu plus sur Rosebud Consultants Inc., une société immatriculée à Nassau. Les Bahamas relayaient une demande des Etats-Unis, qui enquêtaient sur des versements à Mogilevitch *via* Rosebud et son avocat anglais, Adrian Churchward, lié au scandale YBM Magnex. Pour les procureurs américains, Adrian

Churchward était « associé » à Rosebud et cette société faisait passer 20 000 dollars par mois en « honoraires de conseil » sur le compte de Mogilevitch.

Churchward a en outre été administrateur de Trinity Films Inc. au côté de Galina V. Grigoryeva – l'ancienne femme de Mogilevitch, qu'il a ensuite épousé. Mossack Fonseca a immatriculé cette société en mars 1996 aux Bahamas. Aujourd'hui, Churchward est auteur d'un roman à suspense, *Moscow Bound*, l'histoire d'une épouse séparée d'un oligarque russe et d'un avocat, tous deux recherchés pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Un court-métrage, qu'il a présenté en 2013 au festival de Budapest, s'intitulait *Paranoïa*. 04.07.2016

Liens : http://www.lemonde.fr/panama-papers/article/2016/07/04/panama-papers-les-affaires-offshore-des-trafiquants-et-des-vendeurs-d-armes_4963294_4890278.html